

**MFR**

CULTIVONS LES RÉUSSITES

# Taxe 2021 d'apprentissage

## Les MFR à votre service

**Des personnes ressources pour :**

- Vous aider à la compréhension de la législation de la taxe d'apprentissage
- Vous renseigner sur les modalités de calcul de la taxe d'apprentissage

**Contactez la MFR :**

**CFA MFR Le Cateau**

N° UAI : 0595541C

70 Rue Faidherbe

59360 LE CATEAU CAMBRÉSIS

Tél. : 03 27 84 30 13

[mfr.le-cateau@mfr.asso.fr](mailto:mfr.le-cateau@mfr.asso.fr)

[www.mfr-le-cateau.fr](http://www.mfr-le-cateau.fr) 

**Solde  
13%**  
(ex-barème)

2021



# Taxe d'apprentissage

Ensemble,  
faisons de nos projets  
une réalité pour la jeunesse  
et les territoires

→ Maisons Familiales Rurales

**Solde  
13%**  
(ex-barème)

Consultez notre site: [www.mfr.fr](http://www.mfr.fr)

[taxeapprentissage@mfr.asso.fr](mailto:taxeapprentissage@mfr.asso.fr)

01 44 91 86 86

58, rue Notre-Dame de Lorette - 75 009 PARIS

**MFR**

CULTIVONS LES RÉUSSITES

[WWW.MFR.FR](http://WWW.MFR.FR)

# Mieux connaître

→ les Maisons Familiales Rurales

- Un mouvement national structuré
- 430 établissements dans toute la France
- 70 000 jeunes ou adultes en formation dans plus de 200 qualifications différentes
- 15 000 apprentis dans les CFA MFR

## Des formations par alternance

Les Maisons Familiales Rurales sont des établissements de formation professionnelle sous contrat avec l'État pour les formations scolaires, professionnelles ou technologiques.

Elles accueillent des jeunes de la 4<sup>ème</sup> aux formations supérieures (BTS, licence professionnelle...).

Chaque Maison Familiale Rurale est gérée par une association dont les membres sont majoritairement des familles mais aussi des professionnels ou des responsables locaux.

## Dans des secteurs professionnels variés

- |                |                             |
|----------------|-----------------------------|
| - Mécanique    | - Commerce                  |
| - Électronique | - Agriculture               |
| - Bois         | - Horticulture              |
| - Bâtiment     | - Forêt                     |
| - Hôtellerie   | - Services aux entreprises  |
| - Restauration | - Services aux personnes... |
| - Tourisme     | - Secrétariat               |

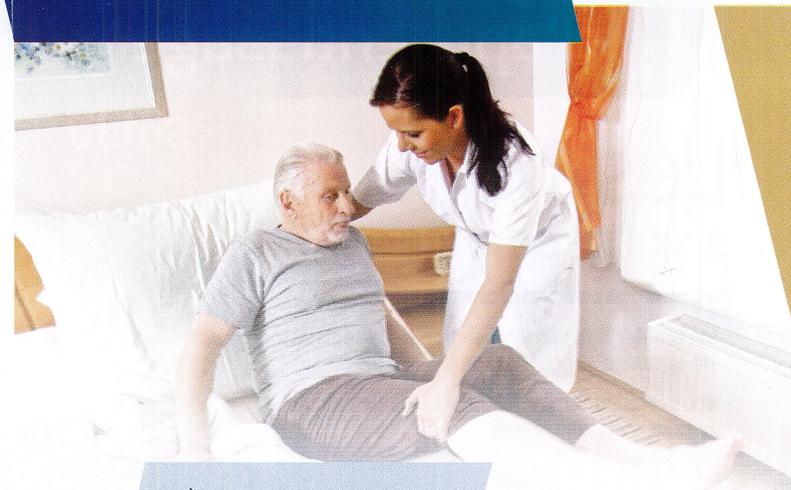
**Aidez les Maisons Familiales Rurales en versant la Taxe d'apprentissage.**

**Devenons partenaires pour l'avenir.**



# Taxe 2021 d'apprentissage

Les Maisons Familiales Rurales collaborent étroitement avec les acteurs économiques de leur territoire.



→ Investir utilement

→ Qualifier des jeunes

→ Développer les territoires

- **Le solde de 13% de la taxe d'apprentissage** est une obligation fiscale dont les entreprises doivent s'acquitter auprès d'une école agréée pour laquelle les entreprises ont l'entière liberté de choix.

**Solde**  
**13%**  
(ex-barème)

- La Taxe d'apprentissage constitue, pour les établissements de formation, un apport nécessaire pour assurer la qualité pédagogique.

- En versant à la MFR, vous contribuez à qualifier des jeunes. Compétitifs sur le marché de l'emploi, performants et désireux de participer au développement économique, ces jeunes seront demain vos futurs collaborateurs.

WWW.MFR.FR

### TAXE D'APPRENTISSAGE 2021

La réforme de la formation professionnelle et de l'apprentissage introduite par la loi « Avenir Professionnel » du 5 Septembre 2018 a modifié les règles applicables à l'ensemble du financement de la formation professionnelle.

- **Désormais les entreprises doivent verser :**
- Une contribution unique à la formation professionnelle et à l'alternance (CUFPA) comprenant la contribution FPC et 87 % Taxe Apprentissage.
- Puis un « **un solde 13%** » de la Taxe d'apprentissage, directement aux écoles habilitées (figurant sur les listes d'habilitation préfectorales)

La MFR de la Cateau **est habilitée à percevoir ce « solde 13% »**. Contre votre règlement, nous vous ferons parvenir un reçu libératoire conformément à la législation en vigueur.

Vous pouvez effectuer **vos paiements** dès à présent, celui-ci devant nous parvenir **avant le 31 Mai**. Nous vous précisons les modalités en retour de votre engagement.

### CODE UAI : 0595541C - MFR de Le Cateau-Cambrésis

- **Méthode de calcul du « solde 13% » de la TAXE D'APPRENTISSAGE 2021 » :**
- La masse salariale de 2020 x 0,68 % = Taxe d'Apprentissage
- Taxe d'Apprentissage x 13% = « **solde 13%** »
- Ce solde doit être versé à une école habilitée

### ENGAGEMENT DE VERSEMENT

#### Votre entreprise [ en jaune, les parties à remplir ]

Raison sociale : \_\_\_\_\_

SIRET : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Contact pour la taxe d'apprentissage : \_\_\_\_\_

Tel : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_

Montant du versement : \_\_\_\_\_ €

Pour nous permettre de suivre votre contribution, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner ce document dûment complété.

Pour toutes informations complémentaires nous contacter **par téléphone au 03 27 84 30 13** ou **par mail : [mfr.le-cateau@mfr.asso.fr](mailto:mfr.le-cateau@mfr.asso.fr)** ou **par le site internet : [www.mfr-le-cateau.fr](http://www.mfr-le-cateau.fr)**



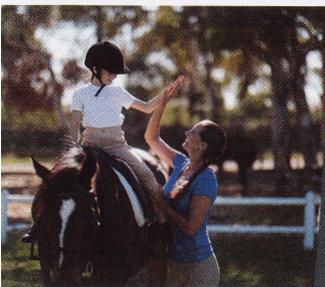
**B TSA PA**  
Formation en 2 ans  
par apprentissage



**Bac Pro CGEA**  
Polyculture - Elevage  
Formation en 3 ans  
Supports de stage:  
Elevage Bovin/Equin  
Elevage Toutes Espèces  
Production végétale



**Bac Pro CGEH**  
Formation en 3 ans



**BPJEPS Educateur Sportif**  
Formation en 1 an  
par apprentissage ou en  
formation continue  
Mention «Activités équestres»  
Mention «Activités Pour Tous»

